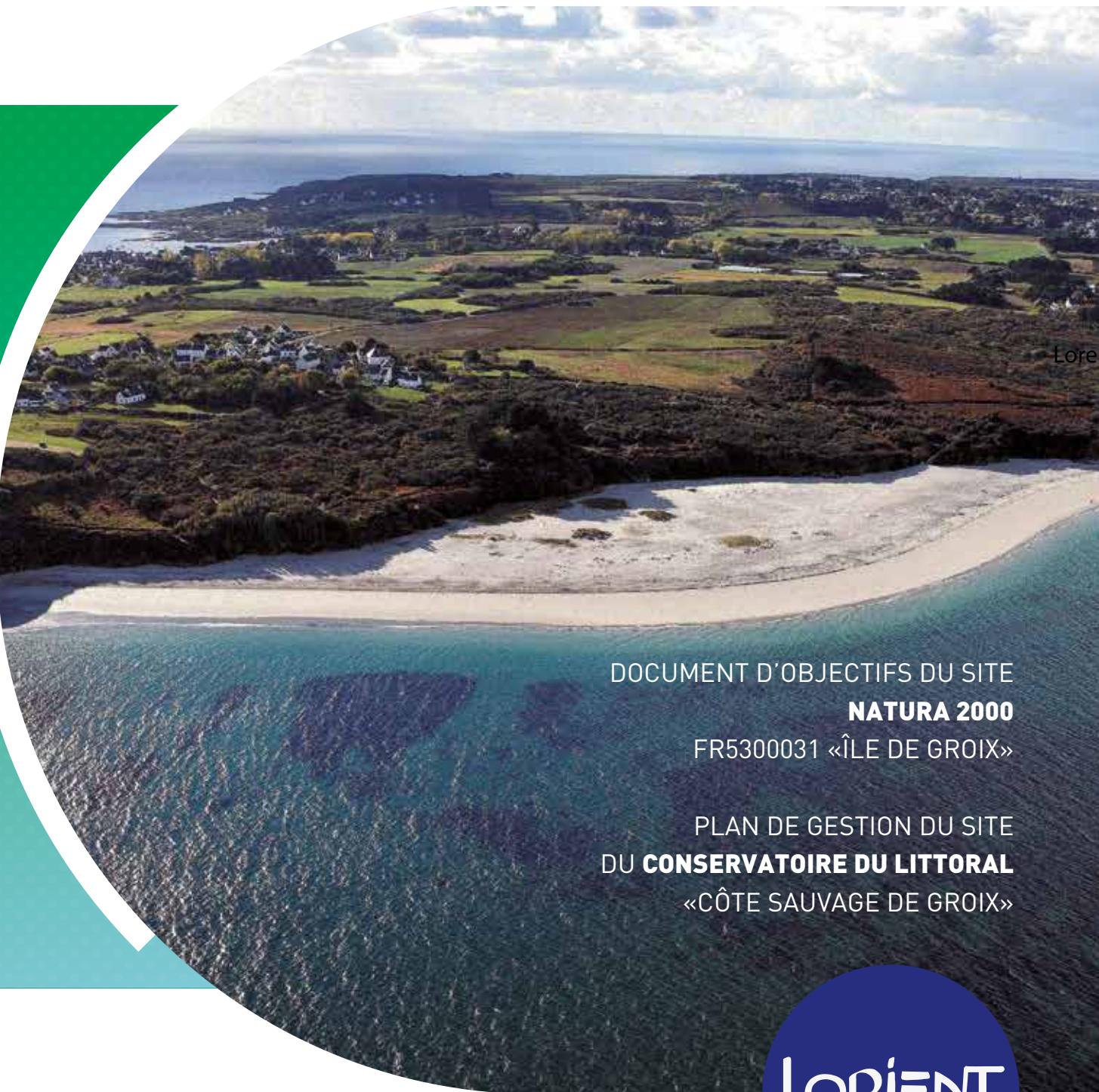


PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

ÎLE DE GROIX

DOCUMENT UNIQUE DE GESTION

SYNTHÈSE



DOCUMENT D'OBJECTIFS DU SITE

NATURA 2000

FR5300031 «ÎLE DE GROIX»

PLAN DE GESTION DU SITE

DU **CONSERVATOIRE DU LITTORAL**

«CÔTE SAUVAGE DE GROIX»

LORIENT
AGGLOMÉRATION



Conservatoire du
littoral



Île de
Groix
J. We are green



lorient-agglo.bzh

AVANT-PROPOS

Le patrimoine naturel de l'Île de Groix est exceptionnel et emblématique. Il constitue l'un des attraits majeurs pour promouvoir l'activité économique et touristique de l'île.

Différents outils de préservation de ce patrimoine ont été mis en place : création d'une réserve naturelle nationale en 1982, acquisition de parcelles littorales par le Conservatoire du littoral à partir de 2003, création en 2002 d'un site Natura 2000.

Depuis 2016, une concertation globale a été engagée entre les différents acteurs de la protection des espaces naturels pour établir la meilleure complémentarité possible entre ces outils.

Le Document Unique de Gestion (DUG), dont il est proposé ici une synthèse, est le fruit de ce travail de concertation. Il constitue le document-cadre de gestion des espaces naturels remarquables terrestres et marins de l'île, et intègre dans ses propositions d'actions la valorisation des patrimoines historique, paysager et culturel (site Natura 2000 et site du Conservatoire du littoral).

La commune de Groix, la réserve naturelle (gérée par l'association Bretagne Vivante), le Conservatoire du littoral et les deux opérateurs du site Natura 2000 (Lorient Agglomération pour le volet terrestre et l'Office Français de la Biodiversité (OFB) pour le volet marin), agissent ensemble pour préserver ce patrimoine insulaire exceptionnel.

FABRICE LOHER
Président de Lorient Agglomération
Maire de Lorient



SOMMAIRE

1 PARTIE

LE CADRE

p. 4 à 11

**Pourquoi
un Document Unique de Gestion ?**

..... p. 6

**Groix, «le caillou»
qui sait se préserver**

..... p. 7

**Des espaces protégés
sur terre et en mer**

..... p. 9



2 PARTIE

L'ÉTAT DES LIEUX

p. 12 à 25

**Une géologie
remarquable et reconnue**

..... p. 14

**Un patrimoine
chargé d'histoire et de culture**

..... p. 15

Des richesses naturelles marines

..... p. 16

**Et autant de richesses naturelles
terrestres**

..... p. 18

**L'activité humaine
et ses pressions potentielles**

..... p. 20

**Enjeux
de conservation et priorités**

..... p. 23

**Synthèse
des enjeux marins et terrestres**

..... p. 24

3 PARTIE

LA GESTION

p. 26 à 40

- 105 mesures de gestion regroupées en 25 fiches p. 28
- Zoom sur 8 mesures exemplaires p. 29
- Les moyens d'action disponibles p. 37
- La mise en œuvre des mesures, un travail partenarial p. 39



4 PARTIE

CONTACTS

p. 41



LE CADRE

**Pourquoi
un Document Unique de Gestion ?**

.....p.6

**Groix, «le caillou»
qui sait se préserver**

.....p. 7

**Des espaces protégés
sur terre et en mer**

.....p. 9





POURQUOI UN DOCUMENT UNIQUE DE GESTION ?

→ **La qualité des paysages maritimes et littoraux de l'Île de Groix est reconnue de longue date.**

Depuis 1976, année où le littoral de Groix a été classé au titre de la loi sur les paysages, différents outils de protection sont venus se compléter au fil du temps : 1982, création de la Réserve naturelle nationale François Le Bail pour protéger le patrimoine géologique exceptionnel de l'île, ainsi que la faune et la flore ; 1994, définition d'un périmètre d'intervention du Conservatoire du littoral qui s'étend maintenant à toute la côte sauvage de l'île ; 2002, désignation d'un site Natura 2000 qui sera largement étendu en mer en 2008.



DES ACTIONS COMPLÉMENTAIRES, QU'IL FAUT COORDONNER

Groix bénéficie d'une attention particulière pour la protection de ses paysages et de ses richesses géologiques et biologiques, mais la multiplicité de formes de protection peut en rendre complexe la lecture. D'autant que les objectifs sont souvent similaires et qu'il arrive que les différents périmètres se chevauchent. Ainsi, les 98 hectares de la réserve naturelle nationale sont à la fois propriété du Conservatoire du littoral et situés dans le périmètre Natura 2000. D'où l'intérêt d'une démarche transversale, dont les enjeux s'articulent et se complètent pour une meilleure compréhension et une acceptation mieux partagée.



UN SEUL DOCUMENT, NATURA 2000 ET CONSERVATOIRE DU LITTORAL

C'est à l'occasion de la révision du DOCOB, document d'objectifs du site Natura 2000 datant de 2004, que la démarche a été engagée. L'Etat au titre de Natura 2000 et le Conservatoire du littoral ont souhaité réaliser un Document Unique de Gestion. Celui-ci est un document cadre de gestion des espaces naturels de l'île, qui prend en compte la préservation des habitats naturels et espèces d'intérêt européen et de l'ensemble de la biodiversité, tout en intégrant les dimensions paysagère, historique et culturelle.



Dominique Yuon. Maire de Groix et président du Comité de pilotage du site Natura 2000 «Île de Groix».

«**Il existe à Groix une volonté très affirmée de préserver la nature, et ça depuis plus de 30 ans.** Nous savons que la première richesse de l'île est la qualité de son environnement. Nous avons peu de tourisme de plage. Les gens viennent ici pour visiter l'île, voir les sites protégés, aller au musée... Depuis quelques années, nous connaissons un renouveau : on parle de Groix y compris dans les grands médias. Mais la nature est fragile, notre île ne fait que 14 kilomètres carrés, tout ça doit être organisé et réglementé. Il est important pour nous d'avoir un document qui fixe le cadre et appuie notre action. La municipalité mobilise du personnel et du matériel toute l'année pour l'entretien de l'environnement. Tout cela a un coût. Sur ce plan-là aussi, il nous faut du soutien.»

GROIX, «LE CAILLOU» QUI SAIT SE PRÉSERVER

→ L'Île de Groix, ce sont des paysages de carte postale : la pointe de Pen Men qui oppose ses hautes falaises à la houle venue du large, la plage des Grands sables qui s'avance curieusement dans la mer sous l'effet de courants contraires, le charme fou du port miniature de Port-Lay...

Mais ce qui caractérise Groix par ailleurs, c'est la diversité de ses richesses. Celles-ci sont minérales : schistes bleus, schistes verts et micaschistes incrustés de grenats qui font la renommée géologique internationale de «l'île aux grenats». Elles sont historiques et culturelles : mégalithes, installations militaires, phares et amers, ainsi qu'une ribambelle de

fontaines et lavoirs. Elles sont aussi naturelles avec, en vedette, la Bruyère vagabonde, le Fulmar boréal ou le Grand dauphin. Et quantité d'autres trésors de la flore et de la faune évoqués dans les pages qui suivent. Rien d'étonnant à ce que ce patrimoine marin et terrestre protégé soit devenu une part de l'identité de l'île et un atout maître de son attractivité.



1



2



3



UN PLATEAU QUI S'ABAISSE D'OUEST EN EST

Groix se présente sous forme d'un plateau incliné, de 8 km par environ 3 km, aux paysages contrastés. À l'ouest, la Piwisi, avec ses hautes falaises entaillées de vallons encaissés. C'est la partie la plus exposée aux vents et la plus sauvage. Là où dominent les landes à ajoncs et bruyères puis, à l'arrière, les buissons impénétrables de prunelliers qui ceinturent quelques pâtures. À l'est, la Primiture, avec ses falaises basses et ses plages, est la partie la plus abritée et la plus fertile. Ici, le paysage, davantage domestiqué, laisse de la place à des cultures et du maraîchage en retrait de la côte.

1 • Groix, vue de l'est. À gauche la pointe des Chats. À droite, le Grands Sables

2 • Bruyère vagabonde près du phare de Pen Men.

3 • Papillon «Azuré du Thym».

L'est de l'île est aussi la partie la plus habitée. On y trouve côté nord le bourg de Loctudy et ses nombreux commerces. Il descend jusqu'au port de liaison avec le continent, **Port-Tudy**, qui permet de rallier Lorient en seulement trois quarts d'heure. Et puis côté sud, **Locmaria**, l'autre bourg de l'île, un espace résidentiel et de tranquillité tout près de la réserve minéralogique et de la pointe des Chats. Le reste des habitations, essentiellement des maisons individuelles, est majoritairement groupé dans quelques gros villages disséminés dans l'île : **Quelhuit, Kerlard, Quéhelle, Locqueltas, Kerohet** notamment.



1



2



3



DEPUIS QUELQUES ANNÉES, UN REBOND

Les Groisillons étaient plus de 5 800 habitants à la veille de la Première guerre mondiale, quand Port-Tudy était encore premier port thonier de France. Puis la population a constamment régressé jusque : dans les années 2000, tandis qu'une embellie récente semble se dessiner : le recensement de 2016 enregistrait une première hausse depuis 100 ans avec 2 312 habitants. Certes, ceux-ci sont relativement âgés (44 % de plus de 60 ans en 2013), mais il est indéniable que Groix connaît ces dernières années une dynamique que bien des îles pourraient lui envier. Pour preuves : des propositions associatives en abondance, de plus en plus de belles histoires d'entreprises, une variété de produits locaux de qualité, on s'installe à Groix pour y vivre et travailler.

La première activité reste le tourisme : l'île avoisine les 10 000 habitants en haute saison. On y vient pour les activités liées à la mer, et de plus en plus pour randonner à pied et à vélo. Si bien qu'il a fallu restreindre les accès en voiture, organiser les cheminements piéton et vélo... À Groix, la recherche du meilleur équilibre entre activités humaines et préservation des espaces naturels est en permanence au cœur des réflexions.

1 • Port Tudy

2 • A la plage côté Pointe des Chats

3 • Dans le bourg

DES ESPACES PROTÉGÉS SUR TERRE ET EN MER



Site Natura 2000 et site du Conservatoire du littoral



**NATURA 2000,
UN RÉSEAU EUROPÉEN**

Le réseau Natura 2000 rassemble des sites naturels ou semi-naturels de l'Union européenne qui ont une grande valeur patrimoniale par la faune et la flore exceptionnelles qu'ils hébergent. On recense plus de 27 500 sites Natura 2000 en Europe qui couvrent 18,15 % du territoire. La France est un grand contributeur avec 1 766 sites Natura 2000 couvrant plus de 112 200 km² de territoires terrestres et marins. Les 86 sites bretons sont majoritairement situés sur la côte. Ils ont été étendus en mer en 2008 lors de la constitution du réseau marin. Beaucoup sont des sites mixtes majoritairement marins, comme c'est le cas à Groix.

L'ambition de Natura 2000 est d'enrayer l'érosion de la biodiversité en préservant les espèces et les habitats naturels d'intérêt européen tout en prenant en compte les activités humaines et les pratiques, dans un objectif de gestion équilibrée et durable.



LE SITE NATURA 2000 "ÎLE DE GROIX"

Le site Natura 2000 "Île de Groix" a été désigné en 2002 par arrêté ministériel au titre de la directive européenne "Habitats, Faune, Flore". Puis il a été largement étendu en mer en 2008, si bien que la partie marine représente aujourd'hui 97 % de l'ensemble. La partie terrestre couvre 837 ha, soit plus de la moitié de la superficie de l'île. Le site est principalement destiné à la préservation des landes et pelouses littorales, des milieux dunaires, et des espèces et milieux marins.

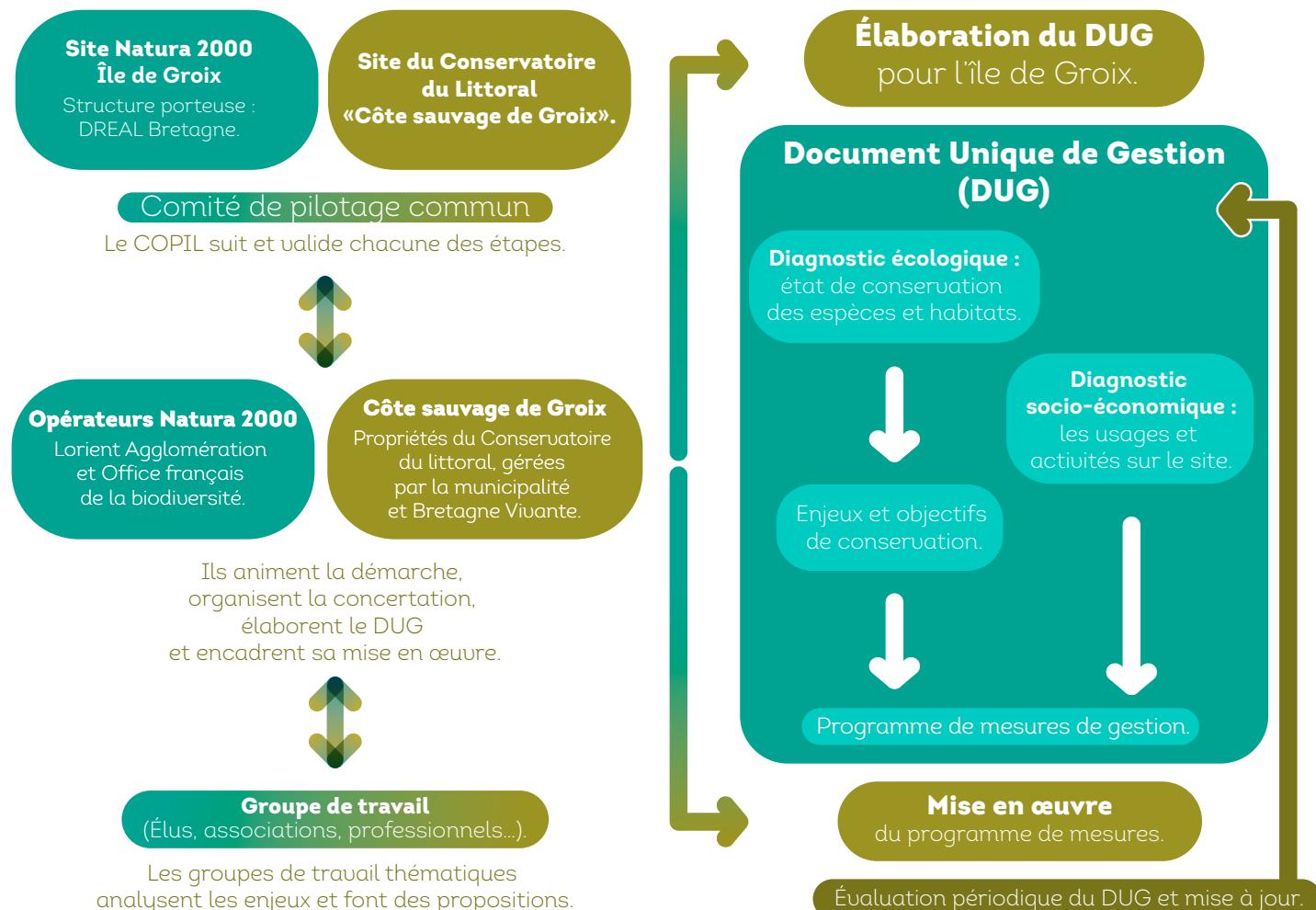
Le premier document d'objectifs (DOCOB) a été validé en juin 2004 et sa mise en œuvre évaluée en 2016. 83 % des mesures de gestion ont été réalisées ou engagées. Parmi les plus visibles : l'entretien des landes, la canalisation de la fréquentation touristique, l'enlèvement d'espèces végétales invasives, la gestion des mouillages, le nettoyage sélectif des plages notamment. Le nouveau document constitue la révision du DOCOB initial. Il est intitulé Document Unique de Gestion car il inclut les objectifs du Conservatoire du littoral. Il a été validé le 8 novembre 2018.



1

1 • Cormorans huppés

La démarche du Document Unique de Gestion pour l'Île de Groix (site Natura 2000 et site du Conservatoire du littoral)



UN SITE INTÉGRÉ AU RÉSEAU DES AIRES MARINES PROTÉGÉES

En mer, les sites Natura 2000 appartiennent au réseau des Aires Marines Protégées (AMP). Une AMP est un espace délimité en mer qui répond à un objectif de protection de la nature à long terme sans exclure un développement économique maîtrisé, pour lequel des mesures de gestion sont définies et mises en œuvre. La partie marine du site Natura 2000 de l'Île de Groix couvre une surface de 27 544 ha. Depuis l'estran, elle intègre une partie de hauts plateaux rocheux sous-marins qui se prolongent sur plusieurs milles avant une rupture. On compte une part importante du plus vaste complexe d'habitats rocheux caractéristique du sud Bretagne ainsi que des bancs de sable intéressants composés notamment de bancs de maërl et d'herbiers de zostères. Au niveau faunistique, de nombreuses espèces rares ou remarquables ont été observées.

LES OPÉRATEURS NATURA 2000

**Lorient Agglomération
et l'Office français
de la biodiversité (OFB)** ont été désignés en tant qu'opérateurs, respectivement pour les parties terrestre et marine du site. L'OFB a pour mission générale la protection et la restauration de la biodiversité, mais aussi la mobilisation et l'accompagnement des acteurs vers ces objectifs.

L'ÉTAT DES LIEUX

**Une géologie
remarquable et reconnue**

..... p. 14

**Un patrimoine
chargé d'histoire et de culture**

..... p. 15

Des richesses naturelles marines

..... p. 16

**Et autant de richesses
naturelles terrestres**

..... p. 18

**L'activité humaine
et ses pressions potentielles**

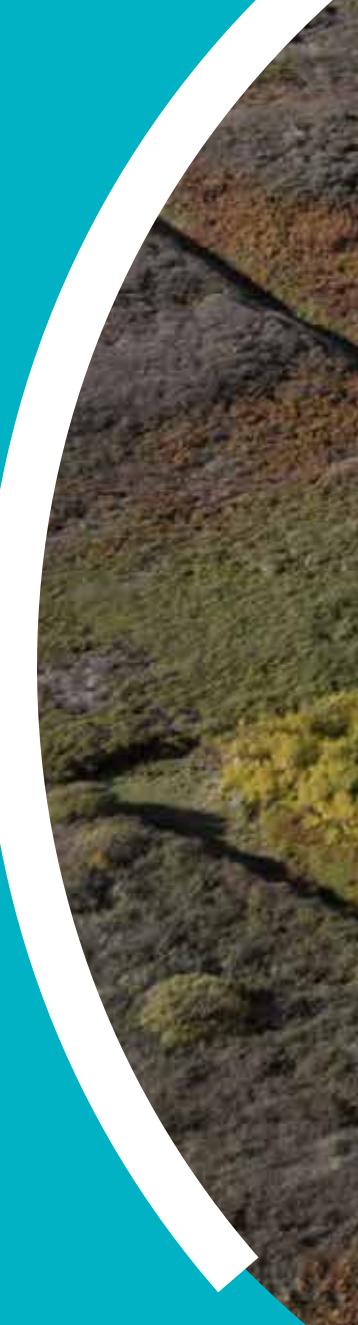
..... p. 20

**Enjeux
de conservation et priorités**

..... p. 23

Synthèse des enjeux marins et terrestres

..... p. 24





→ L'état des lieux recense l'ensemble des connaissances relatives à l'île de Groix au moment de l'élaboration du document unique de gestion. Il comprend deux diagnostics ayant chacun une dimension marine et une dimension terrestre. L'un décrit l'état des différents patrimoines : géologique, naturel, historique et culturel. L'autre dresse un panorama des activités socio-économiques. Le recensement des éléments d'intérêt et des pressions auxquelles ils sont soumis permet d'identifier et hiérarchiser les enjeux et de fixer des objectifs de conservation. L'état des lieux (DUG, volume 2) constitue le socle de connaissances qui fait ensuite référence pour la gestion du site.

UNE GÉOLOGIE REMARQUABLE ET RECONNUE

→ L'Île de Groix repose quasi exclusivement sur des terrains métamorphiques : micaschistes, schistes bleus et schistesverts. Ce sous-sol se traduit par des sols acides où se développent les plantes acidiphiles telles que les bruyères.

L'île recèle une soixantaine d'espèces minérales, dont la très rare glaucophane bleue qui fait de l'île de Groix une célébrité géologique internationale, mais aussi le grenat, l'épidote ou encore le chloritoïde. Cette richesse minéralogique exceptionnelle est à l'origine de la création en 1982 de la Réserve naturelle nationale (RNN) François Le Bail.

Un des objectifs de la RNN est de préserver le témoignage de l'enfouissement à grande profondeur des roches de Groix, où elles ont subi des transformations et déformations. Ces témoins consistent en un vaste ensemble de minéraux, ainsi que leurs associations originales dans les roches. En complément, Groix permet d'observer sur son littoral de belles structures de plis et de failles, témoins des contraintes

tectoniques. Certains de ces plis, dits "en fourreaux" constituent des références mondiales, mais ils ne sont pas tous localisés dans la réserve et ne bénéficient pas de protection particulière.

Depuis 2018, la RNN travaille à un projet d'extension. Dans ce cadre, les sites d'intérêt géologique ont été inventoriés et évalués sur l'ensemble de l'île. La plupart des lieux remarquables hors réserve sont situés dans le périmètre Natura 2000 et sur les terrains du Conservatoire du littoral. Ce sont notamment la plage des Grands Sables, Gadoéric pour ses schistes bleus et schistesverts, ainsi que le vallon de Kerrigant pour ses plis en fourreau. Ces sites, pour certains d'une grande valeur, méritent une surveillance, voire une protection pour limiter les pillages ainsi qu'une mise en valeur pédagogique.



1 • Glaucophanite à epidote grenat.

2 • Gneiss albítique de Porh Coustic.

3 • Pli en fourreau de Kerrigant.

UN PATRIMOINE CHARGÉ D'HISTOIRE ET DE CULTURE



1



2



3



4

Le **patrimoine archéologique** de l'Île de Groix est important et varié. Plus de 30 sites archéologiques sont mentionnés sur les terrains du Conservatoire (menhirs, dolmens, éperon barré, fours à sel), dont de nombreux monuments mégalithiques de la période néolithique. Sur la côte sud de l'île, trois d'entre eux sont protégés au titre des monuments historiques : le dolmen de Vagouar-Huen, les deux dolmens de Lann-Kerlard et le menhir de Mez-Kerlard. Le site appelé "camp des gaulois", de Kervédan, est également protégé. Il s'agit d'un éperon barré, donc un site côtier fortifié défendu par une double enceinte caractéristique de l'âge du Fer.

Clé stratégique à moins de 6 km de l'entrée de la rade de Lorient, Groix fut dotée de fortifications littorales à des périodes successives. Aujourd'hui, le **patrimoine militaire** reste très présent et visible. En 2006, l'emprise militaire du Grognon a été affectée au Conservatoire du littoral. Plusieurs bâtiments de différentes époques sont situés au cœur de 36 ha d'espaces naturels, dont le fort du Bas Grognon et la batterie annexe du Bas Grognon. À proximité, on

trouve encore le sémaphore du Grognon, la batterie allemande de Seydlitz et, au long du littoral, des blockhaus datant de l'occupation allemande.

Le **patrimoine maritime** à Groix reflète essentiellement des aménagements réalisés aux 19e et 20e siècles. Les phares de la Pointe de Pen Men à l'ouest et de la Pointe des Chats à l'est constituent les principaux ouvrages de balisage de l'île. L'amer Saint-Nicolas dit "Pierre Blanche" est un autre élément remarquable du paysage au sud de l'île.

Il existe enfin de nombreux éléments de **petit patrimoine** qui témoignent de l'organisation sociale des siècles passés. Ce sont les fontaines et lavoirs aménagés au creux des nombreux vallons où un filet d'eau serpente jusqu'à la mer. Également des murets de pierres sèches qui limitaient l'érosion et protégeaient du vent de longues et étroites parcelles cultivées. Le petit patrimoine de l'île, dont une partie est restaurée et mise en valeur par des bénévoles, constitue aussi un support pour de nombreuses espèces végétales et des refuges pour de petits animaux.

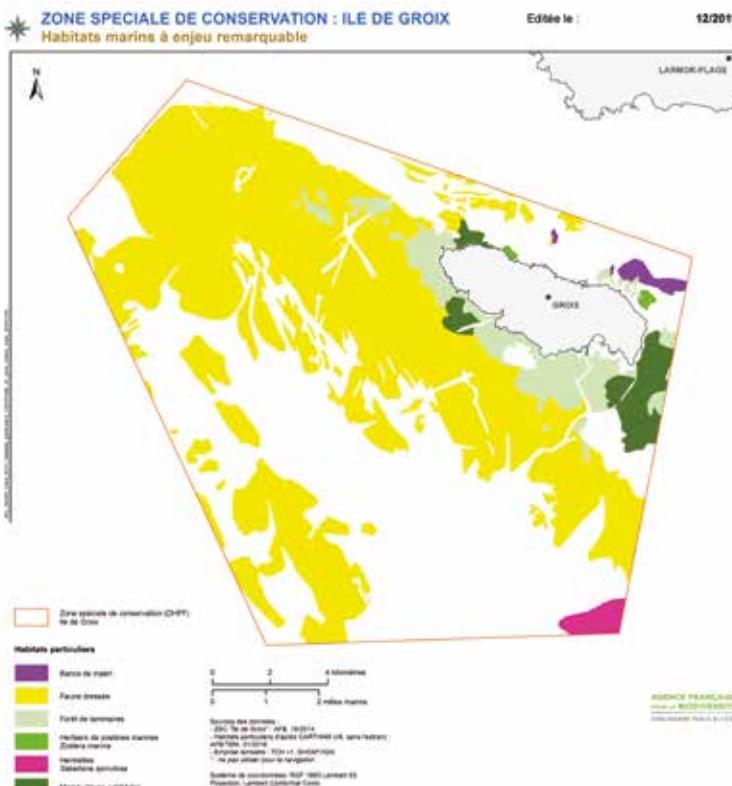
1 • Le phare de Pen Men

2 • Le fort du Haut Grognon vu du Bas Gognon.

3 • Le sémaphore du Grognon.

4 • Une batterie annexe datant de la seconde guerre mondiale.

DES RICHESSES NATURELLES MARINES





1



SUBSTRATS ROCHEUX : FORÊTS DE LAMINAIRES

Les substrats rocheux se présentent sous forme d'une mosaïque de biotopes variés et juxtaposés. Des forêts à laminaires mixtes denses et clairsemées ont été observées près du littoral au sud, à l'est et à l'ouest de l'île. Les Laminaires forment des milieux riches et des zones de frayères et nourrissances, tandis que leurs crampons constituent des micro-habitats particulièrement diversifiés. Les zones de laminaires assurent une production primaire très abondante au sein de l'écosystème marin et constituent une ressource alimentaire importante. Elles sont très sensibles aux perturbations, si bien qu'elles ont été retenues comme indicateur de la qualité écologique des masses d'eau côtières au niveau européen.



LA PRÉSENCE DE MAMMIFÈRES MARINS, DONT LE GRAND DAUPHIN

Le site Natura 2000 "Île de Groix"

a été désigné notamment car il accueille saisonnièrement le Grand dauphin. Il est également fréquenté par d'autres mammifères marins tels que le Dauphin commun et constitue une zone de passage pour le Globicéphale noir et le Marsouin commun. Par ailleurs la présence d'un Petit rorqual a pu être observée, tandis que la RNN a comptabilisé les échouages de 12 Phoques gris et 1 Phoque veau-marin sur l'île entre 1990 et 2015.

1 • Etoile de mer sur banc de maërl

2 • Laminaires.

3 • Grand Dauphin.

ET AUTANT DE RICHESSES NATURELLES TERRESTRES



DES CONNAISSANCES REMISES À JOUR EN PROFONDEUR

Un inventaire et une cartographie des habitats naturels ont été réalisés en 2012. Ils portent sur la totalité des milieux naturels et semi-naturels terrestres, qu'ils soient d'intérêt européen ou à d'autres échelles. Toute la surface terrestre de l'Île de Groix est ainsi couverte d'une cartographie des végétations et des habitats précise et relativement récente. En complément, les connaissances sur la flore et la faune terrestres et de l'estran ont été complétées par l'association Bretagne Vivante dans le cadre du projet d'extension de la Réserve naturelle nationale François Le Bail.

Lors de la révision des objectifs Natura 2000 du site, en 2016, une hiérarchisation des enjeux de conservation liés aux habitats d'intérêt communautaire a été réalisée par le Conservatoire Botanique National de Brest (CBNB) et Lorient Agglomération. Les habitats naturels terrestres présentés à suivre sont ceux dont les enjeux de conservation sont les plus forts. Ils abritent également la plupart des espèces rares ou menacées de la partie terrestre.



2

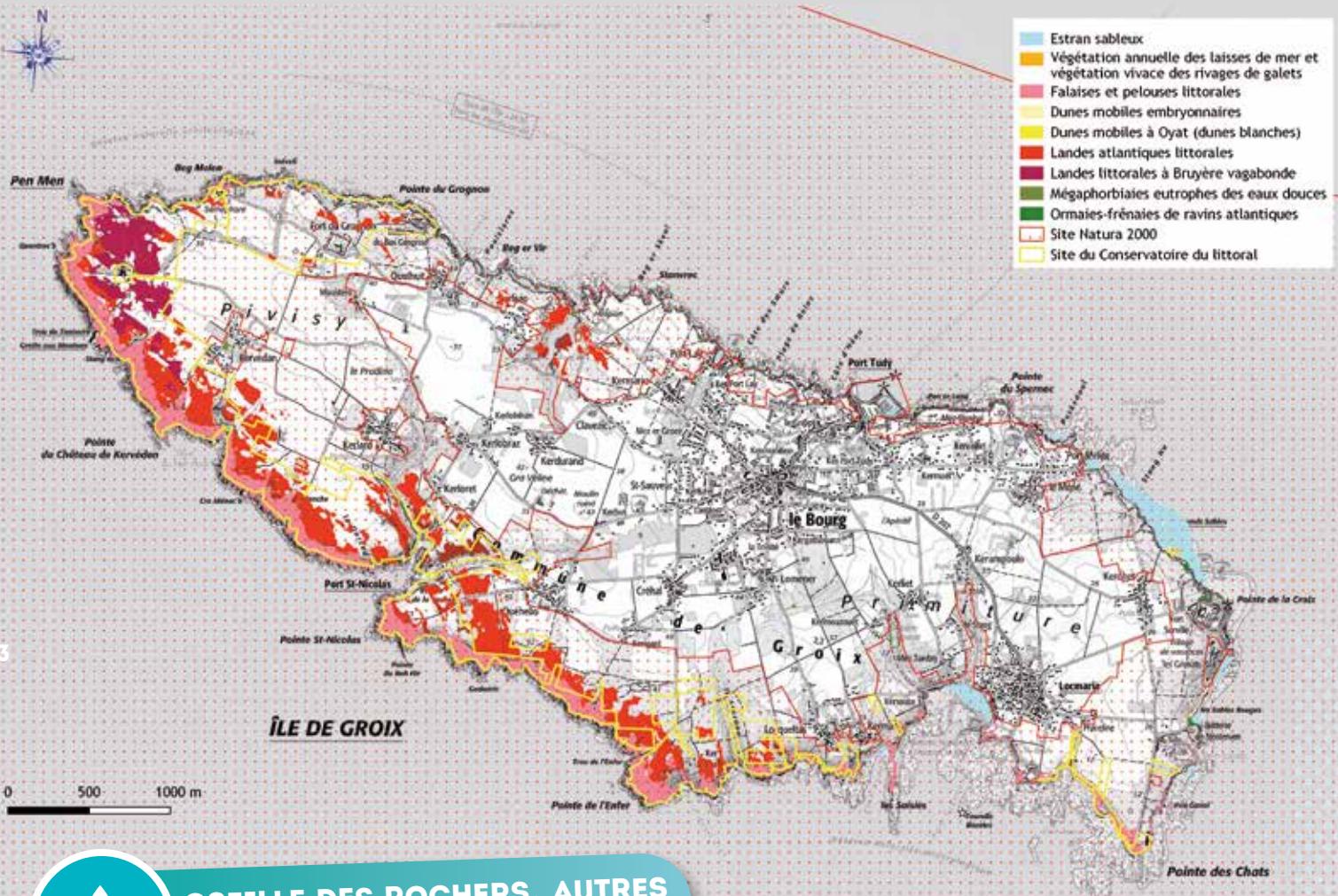


1



FALAISES ET PELOUSES LITTORALES ET LANDES À BRUYÈRE VAGABONDE

À Groix, l'habitat Falaises et pelouses littorales représente un enjeu de conservation majeur. Si son aire de répartition est relativement restreinte en Europe, il est très présent en Bretagne par rapport à l'échelle française, et à Groix par rapport à la Bretagne. D'où une très forte responsabilité du site Île de Groix pour sa préservation. Cet habitat est caractérisé par les végétations herbacées (pelouses annuelles et vivaces) occupant les parois et plateaux des falaises littorales. La végétation, souvent de petite taille, y est fortement influencée par l'impact du vent et des embruns. Il est bien représenté sur toutes les côtes rocheuses de l'île, notamment le long de la côte sud. Autre habitat à fort enjeu, les Landes à Bruyère vagabonde occupent de belles surfaces en partie ouest de l'île, entre la Pointe de Pen Men et la Pointe du Château de Kervédan. En Bretagne, on le trouve uniquement à Groix et Belle-Île-en-Mer.



OSEILLE DES ROCHERS, AUTRES PLANTES À FLEURS, LICHENS

Rare à l'échelle européenne, l'Oseille des rochers (ou Patience des rochers) est aussi inscrite sur la Liste Rouge du Massif Armoricain. Elle se rencontre surtout sur les rochers maritimes au niveau de suintements d'eau douce dans les fissures des falaises littorales. Parmi les espèces végétales non classées à l'échelle de l'Europe, trois autres plantes à fleurs présentent un enjeu majeur : la Carotte de Gadeceau, le Plantain caréné, la Cuscute de Godron. À noter également l'abondance et la variété des lichens. On compte sur l'île de Groix 331 lichens différents répertoriés, dont 242 sur le seul site de Port Saint-Nicolas.



AGRION DE MERCURE, POUCE-PIED, ET UNE QUANTITÉ D'OISEAUX

Du côté de la faune, les invertébrés et les oiseaux sont classés à un fort niveau d'enjeux. Dans le premier groupe, on peut citer l'Agriion de Mercure (une libellule), la Grande Nébrie des sables, le Pouce-pied. Quant au second, les falaises de Groix abritent des colonies d'oiseaux marins : Goélands argenté, brun et marin, Cormoran huppé ainsi qu'un site de nidification du Fulmar boréal. Plusieurs espèces : Râle d'eau, Faucon pèlerin, Traquet motteux et Grand Corbeau, nicheurs sur Groix, figurent sur la liste rouge des espèces en danger de Bretagne. D'autres comme en particulier le Goéland argenté et le Gravelot à collier interrompu sont notées comme vulnérables.

- 1 • Des scientifiques au travail pour enrichir l'inventaire écologique de Groix, dont les Lichens.
Ici Jean-Yves Monnat (à droite),
avec Martine Dauoust et Yann Quélen.
 - 2 • Bruyère vagabonde.
 - 3 • Carte des habitats naturels d'intérêt communautaire
 - 4 • Colonie de pouces-pieds près de Pen Men

L'ACTIVITÉ HUMAINE ET SES IMPACTS DIVERSIFIÉS

→Le diagnostic socio-économique dresse un bilan des principales activités humaines et de leurs effets sur l'état de conservation des habitats naturels et semi-naturels de l'Île de Groix. Pour chaque activité, il identifie les effets positifs afin de prévoir leur maintien ou leur renforcement, et aussi les effets négatifs. Enfin, il expose les initiatives locales d'amélioration des pratiques dans une démarche de développement durable.

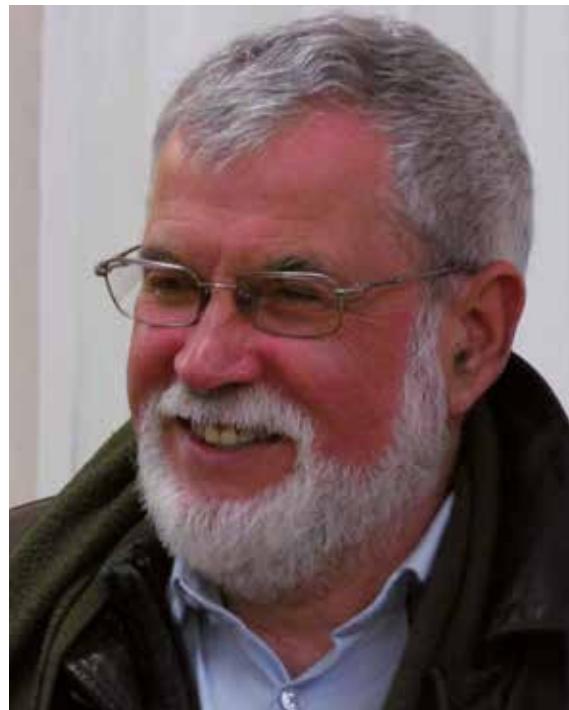


LA PÊCHE : UNE ACTIVITÉ HISTORIQUE AUX IMPACTS DIVERSIFIÉS

Alors que l'on comptait 300 thoniers sur l'île de Groix au début du 20^e siècle, seuls quelques petits navires sont encore présents (5 en 2016). Les métiers pratiqués sont le filet, le casier, la palangre et la ligne. La pêche est importante en termes d'emploi local, mais son intérêt est également touristique et culturel car elle participe à l'attractivité de Groix. Par ailleurs, une activité d'aquaculture marine est pratiquée : la mytiliculture sur filière en pleine eau (élevage de moules).

Selon des données établies en 2010 et 2013, 134 navires de pêche avaient fréquenté le site Natura 2000. Les métiers les plus pratiqués sont le chalut de fond à poisson et à langoustine, le chalut pélagique et le filet trémail et droit. Ils se concentrent sur les parties ouest et sud du site. Les métiers de dragues (coquilles, bivalves) s'exercent surtout au nord-est du site de même que la récolte du pouce-pied sur le littoral de l'île.

Globalement, tout engin de pêche remorqué au-dessus des fonds peut altérer, à divers degrés, le substrat et les communautés s'y développant. Si la drague semble être la technique la plus préjudiciable pour les fonds marins, les chaluts sont également responsables de perturbations.



Armand Quentel. Président de la commission Environnement et usages maritimes du Comité des pêches (CDPMEM56).

"Aujourd'hui, les mentalités ont beaucoup évolué. En tant que pêcheurs, nous sommes parfaitement conscients de la nécessité d'un bon état écologique du milieu marin pour qu'il soit productif.

La protection des habitats nous impose de prendre des mesures techniques : adapter les engins pour qu'ils aient un impact le plus faible possible, limiter la capacité de la flotte, choisir les zones, réguler les rythmes de pêche. Nous sommes souvent devant des choix difficiles, car il faut aussi tenir compte des réalités économiques. C'est pourquoi il est essentiel que les pêcheurs soient au centre des décisions dans une logique de cogestion avec l'État."





D'AUTRES ACTIVITÉS MARINES, SOUVENT LIÉES À LA PROXIMITÉ DE LORIENT



2

Outre la pêche, les eaux du site Natura 2000 de Groix sont le cadre d'autres activités professionnelles. À commencer par le transport maritime, avec la desserte de Groix mais aussi le transit des navires de commerce. Pour se rendre au port de Lorient, ceux-ci empruntent le chenal d'approche près de l'île avant de s'engager dans la passe d'accès à la rade. En 2014, par exemple, près de 480 cargos ont emprunté le chenal, dont une centaine transportait des hydrocarbures. À signaler également, l'immersion de sédiments portuaires (clapage), les manœuvres et essais dans le cadre de la défense nationale, et une ferme éolienne flottante en cours de développement.

1 • Port Tudy.

2 • Maraîchage et cultures au nord de Locmaria.

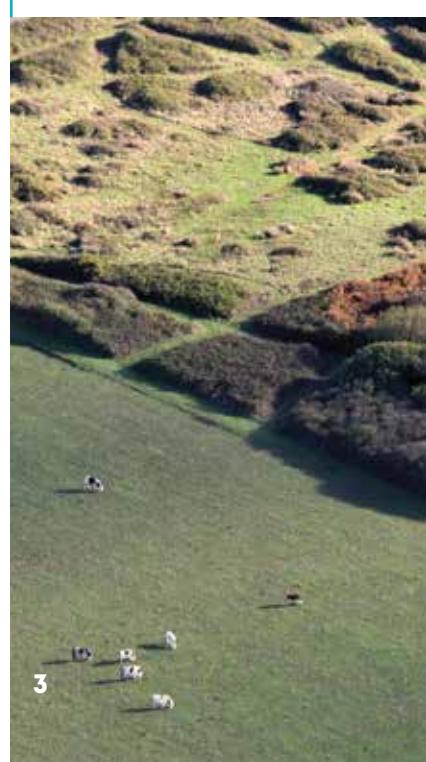
3 • Élevage au sud de Créhal.

AGRICULTURE : UN RÔLE IMPORTANT DE PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ



Un diagnostic réalisé en 2013 par la Chambre d'agriculture du Morbihan indique que sur les 1 482 ha que compte l'Île de Groix, l'agriculture occupe 300 ha de Surface agricole utile (SAU), soit un peu moins de 20 % du territoire. Depuis les années 2000, une grande partie des terres labourables sont restées inexploitées, elles sont aujourd'hui envahies de prunelliers. Ce diagnostic présente une agriculture dynamique avec 9 exploitations agricoles et 15 actifs recensés, 7 exploitations sur 9 faisant de la vente directe, et des exploitants assez jeunes. L'image de Groix et de l'agriculture groisillonne, très positive, ainsi que la très forte proportion d'exploitations en bio sont propices à la vente de produits en circuits courts.

L'agriculture joue un rôle important dans l'économie et l'aménagement du territoire communal. L'entretien des paysages, la préservation de la biodiversité ainsi que l'équilibre écologique des milieux naturels dépendent notamment de la présence et de l'implication des agriculteurs. Leur participation à la gestion de l'espace s'est traduite par des actions d'ouverture de milieux : bandes enherbées autour des cultures, prairies permanentes.



3

1 • Aire de stationnement à la Pointe des chats.



LE TOURISME : DES IMPACTS À MAÎTRISER

Selon une étude réalisée par la commune de Groix en 2012, les lieux les plus recherchés par les touristes sont les espaces naturels, les zones habitées (Port-Tudy, le Bourg, Locmaria) et les plages. La randonnée pédestre est le principal sujet des demandes de renseignement à l'Office du tourisme. La pratique d'activités douces (randonnée pédestre et vélo) dans un cadre privilégié semble être la première motivation.

Le tourisme induit plusieurs types d'impacts sur l'environnement : une augmentation des transports, des constructions et aménagements, des besoins en eau, en assainissement, en gestion des déchets. Et aussi l'altération des milieux liés à la surfréquentation. Des efforts ont été entrepris notamment au profit du développement de la randonnée : réouverture et entretien de chemins réalisés par la commune, et maîtrise de la fréquentation dans le cadre des objectifs Natura 2000. Ceux-ci visent à limiter les accès des voitures et des vélos aux milieux naturels et à canaliser la circulation des piétons.



Cédric Chauvaud. Fondateur et dirigeant de l'entreprise Chien Noir. Celle-ci est installée au Fort du haut-Grognon, propriété du Conservatoire du littoral.



UNE PRODUCTION LOCALE QUI S'APPUIE SUR L'IMAGE DE GROIX

Du point de vue commercial, Groix est l'une des communes les mieux dotées du Morbihan avec **73 établissements**, dont **30 hôtels, restaurants et bars**. Au 31 décembre 2014, sur les 263 entreprises recensées par l'Insee, 13 font partie du secteur industriel : conserverie, fabrication de gâteaux, confection de vêtements, mais aussi fabrication de cordes et filets. L'entreprise Chien Noir (voir encadré) est emblématique du renouveau de l'île. Grâce au savoir-faire des marins-pêcheurs, elle fabrique des « Parcabout » : des filets tendus sur des structures ou dans les arbres, majoritairement destinés à l'export.

« Les Parcabout, ça marche bien, et dans le monde entier. On revient tout juste du Canada et d'Israël, et il y a une équipe en Corée... Nous sommes une vingtaine en CDI, mais ça peut monter à plus de soixante quand il y a plusieurs missions. Le haut-Grognon, c'est l'endroit idéal pour nous. C'est atypique, on s'y sent bien, avec des locaux parfaits pour travailler les cordages. En contrepartie, on a tout retapé : portes, fenêtres, enduits, étanchéité... L'entreprise a investi 150 000 euros, bien plus que ce qui était prévu. On est au vent de notre bouée !"

ENJEUX DE CONSERVATION ET PRIORITÉS



Méthode pour définir les enjeux prioritaires (schéma de principe)

L'ensemble des connaissances sur les patrimoines naturels, historiques et culturels, leur état de conservation, et les pressions auxquels ils sont soumis, a été analysé et travaillé pour caractériser les enjeux et définir ceux qui sont les plus importants pour le site île de Groix. La hiérarchisation des enjeux écologiques, historiques et culturels permet ensuite de prioriser les actions à mettre en œuvre. Elle garantit aussi une cohérence entre les politiques publiques locales, régionales et nationales, et elle définit les responsabilités du site vis-à-vis du réseau Natura 2000 à l'échelle européenne.

SYNTHÈSE DES ENJEUX

Ce travail de hiérarchisation a permis de dégager et prioriser les enjeux

Les enjeux liés à la partie marine du site Natura 2000. Quatre habitats sont prioritaires : herbiers de zostères, bancs de maërl et forêts de laminaires.



Herbiers de zostères.
(plantes "à fleurs" marines)

Les herbiers de zostères sont des habitats naturels d'une grande diversité écologique. Ce sont des zones de nurserie et de nourricerie pour de nombreuses espèces animales. A Groix, ils se développent surtout au large de la côte nord.



Bancs de maërl.

Les bancs de maërl de Groix et de Belle-Île sont reconnus d'enjeu prioritaire à l'échelle de la façade Atlantique par leurs dimensions et leur bon état de conservation. La biodiversité associée à cet habitat est très riche (zones de nurserie et de nourricerie).



Roches infralittorales.
(Laminaires et macroalgues).

Les forêts de laminaires jouent un rôle important en termes de fonctionnalité des écosystèmes. A l'échelle régionale, les surfaces de cet habitat sont limitées notamment par les panaches de turbidité venant des fleuves côtiers.



Sables.

Les fonds sableux peuvent être des secteurs riches en bivalves, ou encore des zones de nourricerie pour les poissons, notamment les poissons plats.



Roches et blocs circalittoraux.

Plus au large des côtes, et en zone plus profonde où la lumière n'est plus suffisante, les macroalgues et laminaires laissent la place aux animaux fixés. On trouve ainsi des coraux, oursins, éponges, étoiles de mer et autres anémones qui sont tous autant remarquables.



Estrans.

Par leur bon état de conservation, lié à une faible pression humaine et à une gestion écologique ancienne, et par la diversité de leurs faciès (sableux, rocheux, abrités ou exposés). Les estrans groisillons recèlent une grande richesse écologique : tombants rocheux à pouces-pieds, grottes marines, champs de blocs en pied de falaises à très haute biodiversité, etc.



Mammifères marins
(Grand dauphin et Marsouin commun)

L'aire marine de Belle-Île/Groix est régulièrement fréquentée par des espèces de mammifères marins protégées : Grand Dauphin, Marsouin commun.

Principaux facteurs de dégradation des habitats d'intérêt communautaire marins

Pressions dues aux activités humaines

humaines : la pêche, la plaisance, le transport maritime, les autres activités nautiques peuvent impacter la structure des habitats et leurs fonctionnalités écologiques, ainsi que la fréquentation des mammifères marins (abrasion des fonds : ancrages, ragage de chaînes, pêche au chalut de fond, à la drague à coquillages ; pollutions : eutrophisation, turbidité ; bruit).

Espèces invasives

Les proliférations d'espèces importées peuvent impacter durablement le fonctionnement des habitats (exemple connu de l'Huître creuse japonaise...). Le risque est d'autant plus fort du fait des flux maritimes mondialisés et de l'évolution des caractéristiques des masses d'eaux (changement climatique).

Influence des fleuves côtiers

la masse d'eau océanique de l'Île de Groix est influencée par la proximité de la rade de Lorient (embouchures du Scorff, du Blavet), dont les épisodes turbides peuvent impacter la distribution et l'état de conservation des habitats marins par colmatage des fonds. Au-delà de l'impact naturel, les facteurs de dégradation peuvent aussi être liés à la gestion humaine des débits et aux pollutions venant des bassins versants.

MARINS ET TERRESTRES

de conservation du site Île de Groix, qui sont résumés dans ces deux pages.

Les enjeux liés à la partie terrestre du site Natura 2000 et au site du Conservatoire du littoral. Trois habitats sont prioritaires : complexe de végétations des falaises littorales, landes à Bruyère vagabonde et Ajonc maritime, complexe de végétations dunaires. Les autres priorités sont les réservoirs de biodiversité et corridors écologiques et le patrimoine géologique.



Complexe de végétations des falaises littorales.

L'habitat "falaises littorales" est bien représenté et il est globalement en bon état de conservation. On y rencontre la majorité des plantes rares et menacées (Oseille des rochers, Trichomanès remarquable). Les landes sèches à Bruyère cendrée et Ajonc d'Europe occupent également de grandes superficies, le plus souvent au contact supérieur des pelouses littorales.



Landes à Bruyère vagabonde et Ajonc maritime.

Cet habitat prioritaire, rare aux échelles française et européenne, est présent en Bretagne uniquement à Groix et Belle-Île. Il occupe de belles surfaces en partie ouest de l'Île de Groix.



Complexe de végétations dunaires.

Malgré de faibles surfaces occupées, ces habitats, de par leur diversité floristique et faunistique, présentent un grand intérêt écologique.



Population d'Agrion de Mercure et mégaphorbiaies eutrophes.

Les mégaphorbiaies eutrophes occupent de faibles superficies sur l'île. Elles peuvent abriter l'Agrion de Mercure, espèce d'odonate (libellule) d'intérêt européen, en forte régression.



Ormaies littorales.

Les ormaies de ravin, habitat prioritaire, sont très rares et localisées à Groix. Leur état de conservation reste à préciser.



Réservoirs de biodiversité et corridors écologiques.

Les réservoirs de biodiversité prennent aussi bien en compte la biodiversité remarquable que la biodiversité ordinaire. Ils sont reliés entre eux par les corridors écologiques qui permettent aux espèces de circuler.



Enjeux historique et culturel, dont en particulier le patrimoine géologique (minéraux, plis, failles).

C'est aussi le patrimoine archéologique (menhirs, dolmens, épion barré, fours à sel...), militaire (forts, batteries, sémaphores, blockhaus...), maritime (phares, amers...) et petit patrimoine (lavoirs, fontaines, murets, fours à pain...).

Principaux facteurs de dégradation des habitats naturels terrestres

Fréquentation humaine : la fréquentation touristique et les usages locaux induisent des phénomènes de piétinement, de circulation cyclable ou motorisée, susceptibles de porter atteinte aux habitats. Un impact renforcé par le ruissellement lorsque le sol est mis à nu.

Embroussaillement (enrichissement) : la diminution des surfaces exploitées et l'évolution naturelle des milieux engendrent le développement d'espèces rudérales (orties, chardons...) au détriment des cortèges floristiques spécifiques de certains habitats.

Espèces végétales exotiques envahissantes : 7 espèces sont recensées sur l'Île de Groix, dont la Griffe de sorcière, l'Herbe de la Pampa, le Baccharis ou la Renouée du Japon. Elles se substituent aux espèces locales des habitats terrestres d'intérêt communautaire.

Principaux facteurs de dégradation du patrimoine historique et culturel

Pressions des activités humaines : destruction directe, réalisation d'aménagements divers, impact des manifestations organisées.

Pressions d'origine naturelle : dégradation par les éléments naturels (érosion, tempêtes, végétation...).

LA GESTION

105 mesures de gestion
regroupées en 25 fiches?

..... p. 28

Zoom sur 8 mesures exemplaires

..... p. 29

Les moyens d'action disponibles

..... p. 37

La mise en œuvre des mesures,
un travail partenarial

..... p. 39





105 MESURES DE GESTION REGROUPEES EN 25 FICHES

Les enjeux ayant été définis et priorisés, le Document Unique de Gestion (Volume 3) établit le plan de gestion au travers de deux instruments de gestion. Ce sont d'abord des tableaux de bord, qui résument les objectifs à long terme, les facteurs d'influence, les objectifs opérationnels et les dispositifs de suivi. Ce sont ensuite 25 fiches-mesures qui détaillent les actions de protection s'appliquant au site Île de Groix. Ces fiches regroupent par thème 105 mesures concrètes de gestion. On distingue 5 types de mesures.

1. → **Les mesures d'acquisition de connaissance (AC, 23 mesures).**
Elles visent à enrichir et maintenir à jour les connaissances relatives au site : cartographie, surveillance des états de conservation, etc.
2. → **Les mesures marines (MER, 12 mesures).**
Elles ciblent spécifiquement la protection des habitats et espèces d'intérêt communautaire au sein de l'Aire Marine Protégée du site Natura 2000.
3. → **Les mesures terrestres (TER, 35 mesures).**
Elles concernent la partie terrestre du site Natura 2000 - protection des habitats et espèces d'intérêt communautaire et autres - ainsi que le site du Conservatoire du littoral : protection du patrimoine historique et culturel, et des paysages.
4. → **Les mesures communication / sensibilisation (CS, 18 mesures).**
Elles ont pour objectifs de partager la connaissance et les enjeux liés au patrimoine auprès des acteurs locaux et du grand public.
5. → **Les mesures gouvernance du site (GOUV, 17 mesures).**
Il s'agit d'intégrer les enjeux de conservation dans les procédures réglementaires, de veiller à la cohérence des politiques publiques et d'organiser l'animation du site.

Trois couleurs pour les mesures :



Bleue

pour les mesures marines

Jaune

pour les mesures terrestres

Verte

pour les mesures mixtes

ZOOM SUR 8 MESURES EXEMPLAIRES



Didier Métayer. Moniteur de plongée et ancien président du club Subagrec.

"Nous avons de très beaux fonds marins à Groix. L'eau y est plus claire que sur la côte. Beaucoup de plongeurs et de clubs viennent ici pour pratiquer. À Subagrec, nous avons jusqu'à 300 adhérents, dont entre 80 et 100 licenciés.

À Groix, 80 % des plongées sont accessibles au niveau 1, donc à moins de 20 mètres. On peut voir de très belles choses sans aller très profond, comme par exemple des *Corynactis*. Ce sont de petites anémones aux couleurs fluo - rouge, bleu, vert - qui sont en grappe sur les rochers.

Les sentiers pédagogiques en projet permettront de visiter des endroits bien balisés, avec des explications sur place ou dans un document."



Pour illustrer, les pages qui suivent détaillent 8 mesures qui, ensemble, constituent un échantillon diversifié et représentatif des 105 mesures de gestion des sites Natura 2000 et Conservatoire du littoral de l'Île de Groix.

1

MESURE CS1-7

Réaliser des sentiers sous-marins pédagogiques

"On protège ce que l'on aime, et l'on aime ce que l'on connaît" disait Jacques-Yves Cousteau. Et pour connaître les fonds marins, rien de tel que de les visiter. Groix est réputée pour la richesse de ses fonds marins. On vient y observer algues, poissons, gorgones ou éponges qui participent à la biodiversité du site, mais aussi les épaves très nombreuses entre l'île et Lorient. La mesure CS1-7 vise à lancer deux projets de sentiers de découverte des fonds marins.

Destiné à un public familial, le premier sentier pédagogique concerne l'estran et les fonds sous-marins peu profonds.

Celui-ci permettrait au plus grand nombre d'observer la beauté de la faune et de la flore sous-marine, sans autre équipement que masque, palmes et tuba, tout en sensibilisant les usagers à la fragilité du milieu.

Le deuxième est destiné à un public de plongeurs indépendants, avertis ou encadrés. Il s'agit cette fois d'un sentier pédagogique sous-marin en eau profonde permettant de découvrir des lieux emblématiques, mais aussi de participer au suivi des habitats marins et de la faune et flore spécifiques qu'ils hébergent.



1 - Mouillages près de Locmaria.



Thierry Bihan. Adjoint au maire de Groix, chargé des affaires portuaires, du transport maritime et du littoral

"Nous sommes limités à 200 mouillages, dont 20 % réservés aux gens de passage.

Ces mouillages sont financés par la commune mais c'est l'Association des usagers de la mer de l'île de Groix, l'AUMIG, qui en assure la gestion au long de l'année.

Si nous n'avions pas les bénévoles pour le faire, ça nous coûterait une fortune : il faut mettre en place les mouillages au printemps, démonter à la fin de la saison et tout nettoyer pendant l'hiver.

Il est évident qu'il faut protéger l'environnement là où il existe des zones sensibles, tout en veillant à ne pas augmenter les tarifs inconsidérément."

2

MESURE MER2-2

Installer des mouillages de moindre impact

L'île de Groix fait partie d'une succession d'escales privilégiées de la côte sud-Bretagne. Les plaisanciers qui longent la côte bretonne s'arrêtent aux Glénan, à Groix et à Belle-Île. Port-Tudy accueille chaque année près de 5 000 à 6 000 bateaux en escale, ce qui représente environ 8 000 nuitées. En dehors de l'enceinte portuaire, 200 mouillages sont disponibles du 15 avril au 15 octobre tout autour de l'île, sur 8 sites principaux : Locmaria (photo ci-dessus), les Sables Rouges, Port Mélite, Port Tudy, Port Lay, Port Melin, Quelhuit et Port Saint-Nicolas. Ce sont des ZMEL, des Zones de Mouillage et d'Équipements Légers.

Les impacts de l'activité de plaisance sur le milieu naturel concernent principalement

l'ancre, en particulier dans les zones d'herbiers à zostères. Le ragage de la chaîne de mouillage est considéré comme le facteur principal de dégradation (la chaîne râcle et dégrade les fonds marins au gré des marées). Il existe des systèmes innovants qui limitent l'impact du mouillage par suspension de l'attache à un flotteur intermédiaire.

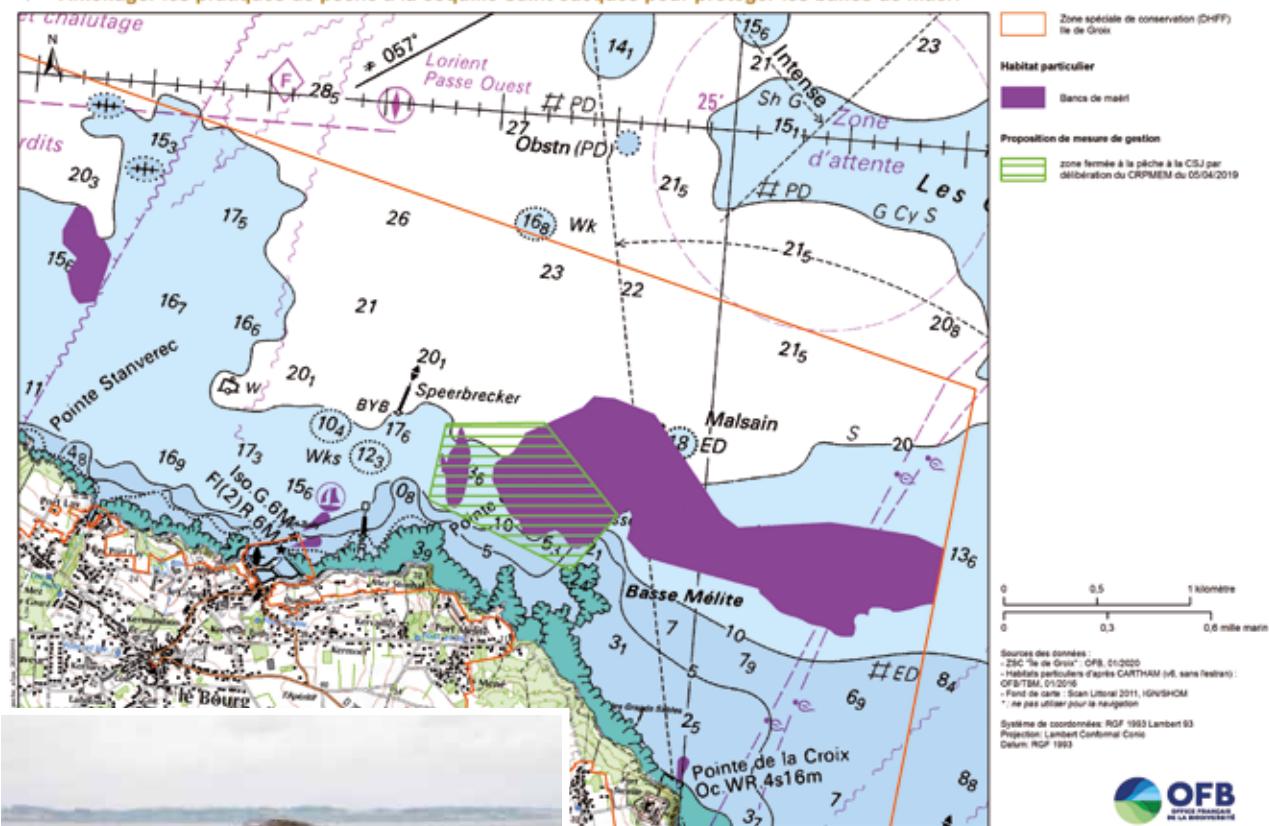
La mesure MER2-2 prévoit la mise en place de mouillages de moindre impact sur les herbiers et/ou des mouillages classiques en dehors des zones d'herbiers. Il est notamment prévu la pose d'un mouillage de moindre impact dédié à l'activité de plongée sur le site le plus fréquenté : Quelhuit.

ZONE SPECIALE DE CONSERVATION : ÎLE DE GROIX

Aménager les pratiques de pêche à la coquille Saint-Jacques pour protéger les bancs de maërl

Editée le :

01/2020



Gilles Hazeus. Président de la Commission coquille Saint-Jacques au Comité départemental des pêches (CDPMEM56).

“Je connais bien les Courreux de Groix.
J'ai fait plusieurs saisons de coquille dans ce coin-là et ailleurs vers Belle-Île, et je vais bientôt reprendre avec mon fils. Il y a 11 licences de pêche à la coquille sur la zone.

On s'est mis d'accord pour laisser une bande de maërl pour Natura 2000 dans laquelle il ne faut pas travailler. On sait qu'il faut préserver la ressource et l'environnement, mais il ne faut pas interdire ou le moins possible.

On fait des efforts. Par exemple on augmente le maillage de nos dragues. On fait aussi beaucoup d'essais. Notre intérêt c'est d'abîmer moins le fond et de pêcher plus de coquilles.”

3

MESURES MER6-1 ET MER6-2

Aménager les pratiques de pêche à la coquille Saint-Jacques pour protéger les bancs de maërl

Les bancs de maërl ont été identifiés comme présentant un enjeu de conservation prioritaire alors qu'ils sont aussi lieux d'une activité de pêche professionnelle à la drague à Coquille St-Jacques. L'analyse des impacts de la pêche réalisée à l'échelle du site Natura 2000 a mis en évidence un risque de dégradation du maërl par les activités de drague. Toutefois, cette pratique sur le banc reste limitée, car la ressource en coquilles est réduite. En conséquence, la faible activité constatée pourrait être maintenue en l'état et accompagnée de deux mesures proposées par les structures professionnelles.

La première proposition vise à créer une « zone fermée à la pêche à la drague à Coquille Saint-Jacques » sur les secteurs les moins travaillés au nord de Port Mélite (carte ci-dessus).

La seconde consiste à tester et accompagner l'utilisation d'une drague à ressorts par les professionnels volontaires fréquentant le site. Les comités des pêches proposent tout d'abord d'étudier, avec ces volontaires, la faisabilité technique de l'usage de cette drague sur le site, puis dans un second temps d'accompagner l'évolution des pratiques si les tests sont concluants.

Pour suivre l'efficacité de ces propositions, la mesure d'acquisition de connaissances AC1, qui permettra d'avoir un état initial précis des contours du banc et de son état de conservation, a été lancée.





1 - Etran rocheux.



Guillaume Gélinaud. De l'association Bretagne Viante, intervenant à Groix sur l'écologie des milieux littoraux.

"Ce qui caractérise Groix, c'est la diversité des habitats d'estran et leur qualité. Notre connaissance sur ces milieux doit être remise à jour, car elle date pour beaucoup du début des années 2000 et des études post-naufrage de l'Erika.

Les interfaces entre la mer et la terre sont particulièrement exposées aux changements environnementaux. Dans la mesure où l'impact des activités humaines y est moindre, Groix pourrait constituer un point de référence y compris sur l'observation des effets des changements climatiques.

Les enjeux de connaissance sont multiples. Par exemple sur le Pouce-pied. Tout le monde en parle, mais on en connaît bien peu sur cette espèce."

4

MESURES AC3-1 ET AC3-2

Etablir un état initial écologique de l'estran

Lors de l'élaboration de l'état initial écologique, l'estran n'a pas pu être traité pleinement du fait de l'existence de plusieurs jeux de données. Cette multiplicité des sources implique un long travail d'analyse et de traitement, et éventuellement des compléments de données de terrain. L'objectif est d'établir une cartographie complète et cohérente des habitats de l'estran de l'Île de Groix et une évaluation de leur état de conservation. Pour cela, les opérateurs du site Natura 2000 - l'Office français de la biodiversité et Lorient Agglomération - devront travailler en synergie avec la Réserve naturelle nationale

François le Bail qui a également prévu de compléter la cartographie de l'estran sur son territoire.

La mesure AC3-1 préconise une analyse et une synthèse des données disponibles sur l'estran. Il s'agit de les assembler et de les traiter de façon cohérente afin de produire un diagnostic complet.

Puis la mesure AC3-2 complète par une évaluation des besoins en connaissances qui se traduira par une campagne de terrain complémentaire sur les habitats composant l'estran.



1 - Pointe de l'Enfer et Trou de l'Enfer



Alain Delmouly. Président de l'association « La Groisillonne ».

« Nous organisons deux courses à pied pour deux publics différents. La Groisillonne est ouverte à tous à partir de 7 ans. Ce sont des gens qui veulent courir dans un endroit sympathique et découvrir l'île. L'autre course, Le trail des Mara-thoniers s'adresse à des coureurs aguerris.

Depuis la première course, en 2016, nous avons toujours eu le souci de respecter la nature. D'abord, on limite le nombre de participants. Ensuite on travaille le parcours en concertation avec Natura 2000 - les points de ravitaillement, les parkings, le marquage - de façon à ne rien abîmer et éviter les déchets. Avec les bénévoles, nous partageons tous la même logique, la même envie. »

5

MESURES TER2-2 ET TER2-3

Mettre en place et entretenir des aménagements de maîtrise de la fréquentation

Dès 1987, à l'initiative de la Commune de Groix et de la Réserve naturelle nationale, puis dans le cadre de Natura 2000, de nombreux aménagements de maîtrise de la fréquentation ont été réalisés sur l'Île de Groix. En particulier sur les sites de Pen Men, Trou du Tonnerre, Camp des Gaulois, Pierre Blanche, Pointe Saint-Nicolas, Pointe de l'Enfer, et sur le sentier côtier entre Locmaria et la Pointe des Chats.

La mesure TER2-2 vise à améliorer et compléter les dispositifs mis en place. Elle prévoit notamment la canalisation des visiteurs, la pose de barrières, la pose de potelets de bois équipés de fils inox, l'installation de pose-vélos et la confirmation de l'interdiction de circulation des vélos sur les sentiers côtiers, la maîtrise de l'érosion du sol par ruissellement liée à la fréquentation, la

rationalisation du stockage des bateaux et annexes sur les habitats dunaires et de hauts de plages, le déplacement du sentier côtier pour préserver des stations d'espèces végétales remarquables des pelouses littorales, l'installation de dispositifs de protection des habitats pouvant accueillir le Gravelot à collier interrompu en période de reproduction...

En complément, la mesure TER2-3 anticipe l'entretien ou le remplacement des aménagements en place. Fortement exposés au vent, aux embruns et à l'humidité du sol, mais aussi du fait de vandalisme, ceux-ci sont à remplacer régulièrement.



Catherine Robert. De l'association Bretagne Viante, Conservatrice de la Réserve naturelle nationale (RNN).

"La lande à Bruyère vagabonde est un habitat prioritaire pour l'Europe. À Groix, nous en avons près d'une vingtaine d'hectares, dont la moitié est gérée par la Réserve.

Depuis 1989, nous avons mené des actions de gyrobroyage et de fauchage pour éviter que les ajoncs en poussant n'étoffent les bruyères. Il faut entretenir régulièrement et évacuer le broyat hors des parcelles car la bruyère n'aime pas les terres trop riches. Nous avons aussi testé le pâturage à Beg Melen.

Nous travaillons avec les agriculteurs et les éleveurs, et aussi avec les chasseurs. La préservation des milieux n'est pas une mise sous cloche de la nature, elle participe au dynamisme de l'île."



1 - Gyrobroyage de landes littorales à Pen Men

6

MESURE TER3-2

Gérer par la fauche ou le pâturage les landes littorales en voie d'enrichissement

La lande à Bruyère vagabonde occupe de belles surfaces en partie ouest de l'île de Groix, entre la Pointe de Pen Men et la Pointe du Château de Kervédan. Mais ces landes sont sujettes à l'embroussaillement, notamment lorsque les conditions environnantes sont modifiées : création d'un obstacle au vent par exemple. La lande évolue alors vers le fourré, le paysage se ferme et l'habitat perd de sa biodiversité spécifique. Dans les secteurs de landes littorales les plus abrités du vent et des embruns, il faut rajeunir périodiquement par fauche ou pâturage afin de limiter la colonisation par les fourrés à ajoncs principalement.

La fauche est réalisée pour l'instant au moyen d'un tracteur équipé d'une barre de coupe, et

précédée, si nécessaire, par un gyrobroyage des fourrés. Elle est tardive (septembre-octobre) afin de respecter les cycles de reproduction de la faune. Elle est à renouveler tous les 3 à 5 ans selon l'évolution du milieu.

Un pâturage extensif peut également être mis en place (bovins, équins, ovins, caprins), avec réservation de parcelles de repli pour le troupeau et sans apport de fourrages sur les landes pâturées pour éviter l'accumulation de nutriments dans le milieu. Ce mode de gestion implique la pose de clôtures et la gestion du troupeau. Des conventions seront établies avec les gestionnaires concernés (agriculteurs, chasseurs).

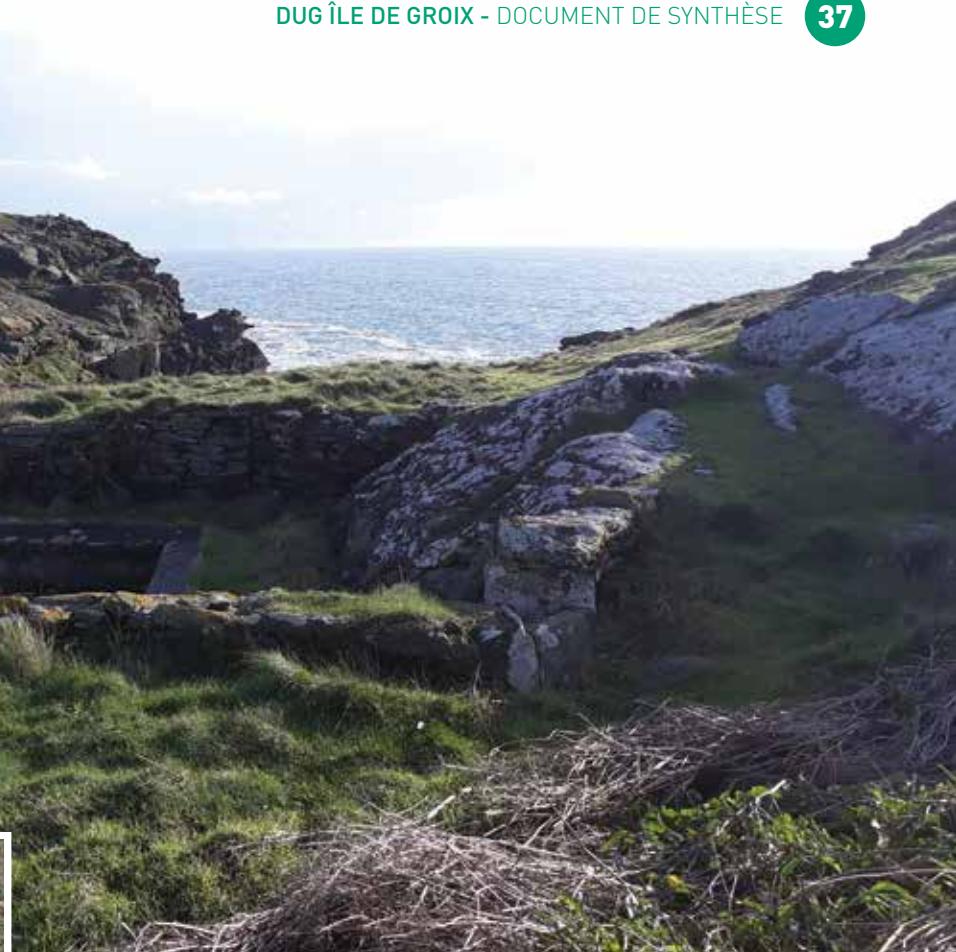


Marie-Josée Mallet. Présidente de l'association Saint-Gunthiern.

"Tous les mercredis, nous sommes 10 ou 15 à nous retrousser les manches. Nous entretenons une trentaine de lavoirs et fontaines sur l'île. Et on en trouve encore...

Nous avons un rôle de passeur de l'histoire et de la culture locale. Un lavoir était un lieu de rencontre et d'échange, c'est là où se libérait la parole des femmes. Et c'est aussi pour cela qu'il faut préserver le patrimoine et sensibiliser les gens à sa protection.

Nous avons obtenu de pouvoir entretenir le lavoir de Gadoeric en dehors des moments où la libellule se reproduit. Mais attention, pas de produits phytosanitaires, on fait tout avec nos petites mains."



1 - Vallon de Fontenard (habitat favorable à l'Agrion de Mercure)

7

MESURE TER6-2

Maintenir l'ouverture des cours d'eau favorables à l'Agrion de Mercure

Le réseau hydrographique de l'Île de Groix est très limité. Quelques cours d'eau drainent le territoire entre les plateaux avant de regagner les vallons, puis le littoral. Groix compte ainsi de nombreux bassins versants côtiers de petite taille qui constituent des éléments de corridors écologiques en favorisant le déplacement des espèces. Selon l'IGN (BD Hydro), le linéaire global de cours d'eau sur l'île est de 8,6 kilomètres.

L'Agrion de Mercure est l'une des espèces animales terrestres d'intérêt communautaire de l'île. Cette libellule affectionne les cours d'eau courante ensoleillés, des eaux claires et bien oxygénées, de préférence alcaline, rarement acide ou saumâtre, et de débit modéré permanent. En particulier les ruisselets et ruisseaux de prairies,

fossés, suintements, et leurs abords. Il est primordial pour le maintien de l'espèce de conserver l'ouverture de ces cours d'eau en maintenant une faible densité de végétation.

L'espèce est signalée notamment à Gadoéric, sous le village de Quéhelle, au niveau d'un suintement coulant à flanc de falaise, le long de pelouses basses soumises aux embruns. Le lavoir en amont du site et le cours d'eau lui-même font l'objet d'un entretien tenant compte de l'écologie de cette espèce rare. Notamment par l'association Saint-Gunthiern, qui entretient et met en valeur tous les lavoirs et fontaines de l'île.



1 - Animation nature à La Pointe des Chats (RNN).



Léa Trifault. De l'association Bretagne Vivante, Conservatrice de la Réserve naturelle nationale (RNN) François Le Bail.

"Les missions de la réserve naturelle sont multiples : protéger le patrimoine géologique et biologique, gérer les habitats, réaliser un suivi scientifique, et communiquer auprès du grand public.

La sensibilisation à l'environnement prend beaucoup de place dans notre métier, parce que c'est par l'éducation que les mentalités évoluent. Nous travaillons avec les scolaires et nous réalisons des animations pour tous publics l'été.

La communication est également très importante dans le cadre du projet d'extension de la réserve. C'est un processus mené en collaboration avec la commune, qui se construit avec tous les acteurs de l'île et les habitants."

8

MESURE CS2-1

Poursuivre les animations pédagogiques sur la faune et la flore

De nombreuses animations pédagogiques sur la faune et la flore sont programmées et proposées chaque année au grand public par différents acteurs, dont notamment la Réserve Naturelle Nationale. Cette mesure vise à conforter ces animations et à s'assurer que leur contenu met bien en valeur les différents enjeux à l'échelle de l'île à la lumière des connaissances acquises notamment dans le cadre de Natura 2000.

Des visites spécifiques concernant les habitats et les espèces d'intérêt communautaire pourraient être de nouveau organisées à l'instar de celles réalisées lors des journées de l'ingénierie écologique en binôme scientifique/chargé de mission Natura 2000. Cette offre pourrait être diversifiée avec des propositions innovantes telles que

des randonnées contées y compris nocturnes. La randonnée contée peut être organisée sur le principe de la randonnée du patrimoine avec un animateur/conteur qui informe sur les habitats et espèces associées.

Les animations pédagogiques visent à sensibiliser les acteurs et le public aux enjeux, objectifs et mesures de gestion du Document Unique de Gestion. Une meilleure compréhension du fonctionnement et de la fragilité des écosystèmes, chose qui n'est pas évidente pour le grand public, facilite l'implication de chacun dans la gestion et la préservation des espèces et des habitats.

LES MOYENS D'ACTION DISPONIBLES

→ À Groix, la préservation et la réhabilitation des patrimoines naturels, historiques et culturels reposent sur deux piliers : les acquisitions foncières, notamment opérées par le Conservatoire du littoral ; les protections réglementaires, dont Natura 2000 notamment.



1

CONSERVATOIRE DU LITTORAL : MAÎTRISE FONCIÈRE ET PARTENARIATS DE GESTION

La maîtrise foncière est au centre de la politique d'intervention du Conservatoire du littoral. Elle permet de conserver l'affectation naturelle du sol, de garantir l'accès à la mer et de faciliter la gestion des sites. Si l'intervention foncière garantit l'inaliénabilité du site, la gestion vise à valoriser les patrimoines naturel, paysager et culturel, à accueillir le public et à encadrer activités et usages. Dans le cadre de l'élaboration de la stratégie d'intervention 2015-2050 du Conservatoire du littoral, au-delà du périmètre d'intervention existant, des zones de vigilance ont été retenues sur Groix.

1 • Les « terrasses marines » de la Pointe des Chats.

NATURA 2000 : DES OUTILS DESTINÉS AUX ACTEURS LOCAUX ET À LA POPULATION

La mise en place d'actions conformes aux objectifs du Document Unique de Gestion se traduit localement par des engagements contractuels de porteurs de projets. Ces porteurs peuvent être les gestionnaires des espaces naturels de Groix, les opérateurs Natura 2000, les services de l'État, mais aussi les agriculteurs, apiculteurs, chasseurs, structures socio-professionnelles de la mer, acteurs du tourisme et des sports de pleine nature, écoles, associations, scientifiques, bureaux d'études, ainsi que la population de l'île. Trois outils contractuels, détaillés page suivante, sont à disposition : les contrats Natura 2000, la charte Natura 2000, les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC). Ainsi qu'un dispositif réglementaire pour les projets de travaux ou de manifestations dans le site : les évaluations d'incidences Natura 2000.



CONTRAT NATURA 2000 ET MESURE AGRO-ENVIRONNEMENTALE CLIMATIQUE

Le contrat Natura 2000 est un outil de mise en œuvre des mesures de gestion détaillées dans le Document Unique de Gestion.

Il permet l'engagement volontaire et rémunéré d'un propriétaire, d'un ayant-droit, d'une association ou d'une collectivité avec l'État. Il est établi pour une durée minimale de cinq ans. Le financement de cet outil est assuré par l'État avec une participation européenne. Les signataires reçoivent une contribution financière à hauteur de 100 % des dépenses réalisées dans le cadre du contrat, sauf les collectivités qui obtiennent des aides de 80 % à 100 % selon les actions menées.

Pour les exploitants agricoles sur les terrains qu'ils exploitent, il s'agit d'une MAEC (Mesure Agro-Environnementale et Climatique).



CHARTE NATURA 2000

La charte Natura 2000 d'un site est constituée d'une liste d'engagements contribuant à la réalisation des objectifs de conservation ou de restauration des habitats naturels et des espèces définis dans le document d'objectifs (à Groix, c'est le Document Unique de Gestion). Tout titulaire de droits réels ou personnels portant sur des terrains inclus dans le site ou tout utilisateur d'espaces marins (syndicat, club, particulier) peut adhérer à la charte du site. L'adhésion à la charte n'empêche pas la signature d'un contrat Natura 2000 ou d'une mesure agro-environnementale. Elle engage le signataire pour une durée de 5 ans.



ÉVALUATION D'INCIDENCE NATURA 2000

Tout porteur de projet de travaux ou de manifestations sportives ou culturelles sur le site doit faire appel aux deux structures opératrices lors du montage du projet. Si elle s'avère nécessaire, l'évaluation d'incidences permet, avec l'aide des chargés de mission, de veiller à la préservation des habitats naturels et espèces d'intérêt européen concernés par le projet.

Outils Natura 2000



Charte Natura 2000

Engagement volontaire, qui ouvre droit à une exonération fiscale.

Contrat Natura 2000

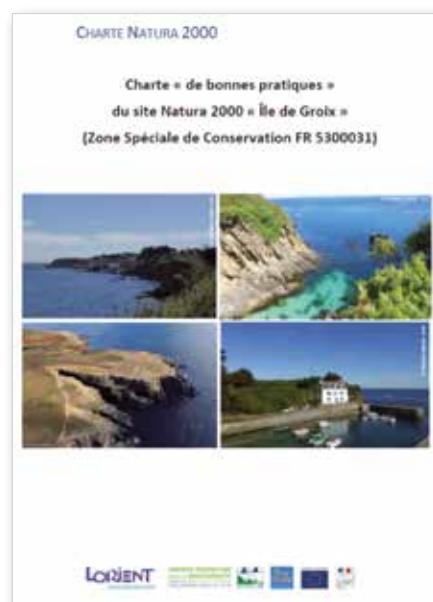
Contrat lié aux mesures de gestion, qui rémunère les dépenses réalisées.

Evaluation d'incidences Natura 2000

Dispositif réglementaire pour les projets dans le site Natura 2000.

Mesure Agro-Environnementale et Climatique (MAEC)

Contrat spécifique aux activités agricoles



Pour tout complément d'information sur les outils à disposition, voir les contacts page 43

LA MISE EN ŒUVRE DES MESURES, UN TRAVAIL PARTENARIAL



UNE GOUVERNANCE COLLABORATIVE



Le site Natura 2000 de l'Île de Groix étant à la fois terrestre et marin, il est placé sous la responsabilité conjointe de la Préfecture du Morbihan et de la Préfecture maritime de l'Atlantique. Le site « **Côte sauvage de Groix** » est sous la responsabilité du Conservatoire du littoral. Les préfets ont confié l'élaboration du DOCOB Natura 2000, puis dans un second temps l'animation de sa mise en œuvre, à Lorient Agglomération avec l'appui de l'Office français de la biodiversité pour la partie marine. Le suivi de la mise en œuvre du DUG est assuré par le COPIL présidé par le maire de la commune de Groix.

Le Conservatoire du littoral, propriétaire de son site, en délègue la gestion à la commune de Groix et à la Réserve naturelle nationale dans le cadre de conventions. En pratique, les animateurs des deux sites sont chargés de réaliser les études nécessaires, préparer et piloter les réunions, et appuyer les porteurs de projets publics ou privés dans la mise en œuvre des mesures prévues.

1 • Groupe de travail



SUR LE TERRAIN, L'IMPLICATION DU PLUS GRAND NOMBRE

La commune est au centre du dispositif de gestion. Elle a créé pour cela un service dédié en 2017. Le service Espaces naturels assure au quotidien l'entretien des paysages et la restauration du petit patrimoine bâti. Il a aussi un rôle essentiel d'observation et de suivi. Il intervient au moindre dysfonctionnement, propose et participe à la conception des aménagements, suit les travaux, et évalue leur adéquation par rapport aux objectifs visés. C'est également un relais entre les différents acteurs sur le site (agriculteurs, chasseurs, institutions...). Également présente sur le terrain au quotidien, l'association Bretagne Vivante est missionnée pour gérer la Réserve naturelle nationale François Le Bail. Elle protège le patrimoine géologique et biologique, coordonne les actions d'entretien des milieux, participe à l'amélioration des connaissances scientifiques, et réalise des actions de sensibilisation et d'éducation pour différents publics.

Enfin, tous les professionnels, associations et particuliers de l'île peuvent être partenaires ou maîtres d'œuvre de mesures du Document Unique de Gestion. Ils peuvent également participer à des groupes de travail thématiques organisés par les animateurs du site pour suivre et adapter les mesures de gestion.



LE DUG, UN DOCUMENT SOCLE DESTINÉ À ÉVOLUER AU FIL DU TEMPS

Le Document Unique de Gestion est l'outil qui coordonne l'ensemble de la démarche. Il prévoit un suivi régulier de la mise en œuvre des mesures : Est-ce que les actions prévues ont été réalisées ? Est-ce qu'elles permettent d'atteindre les objectifs de préservation escomptés ?

Des indicateurs de suivi renseignés périodiquement permettront d'évaluer l'impact des actions, et si nécessaire des ajustements.

Le DUG fera l'objet de bilans annuels et d'une remise à jour si nécessaire.

1 • Au centre de la démarche, une évaluation périodique de l'efficacité des mesures de gestion. Ici la Pointe de l'Enfer : en haut en 2007, en bas en 2017.

CONTACTS

En tant qu'animateurs du site Natura 2000, Lorient Agglomération et l'Office français de la biodiversité sont les points de contacts :

SITE NATURA 2000

Partie terrestre du site "Île de Groix"

Lorient Agglomération

Chargé de mission

JEAN MANELPHE

jmanelphe@agglo-lorient.fr

Secrétariat Lorient Agglomération

02 90 74 72 65

Partie marine du site "Île de Groix"

Office français de la biodiversité

Chargée de mission

MORGANE REMAUD

morgane.remaud@ofb.gouv.fr

02 40 13 49 08

Pour le site "Côte sauvage de Groix" le contact est :

SITE DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL

STÉPHANE RIALLIN

s.riallin@conservatoire-du-littoral.fr

Standard

02 96 33 36 32

Créredits photographiques

GEOS-AEL Erwan Le Cornec : p1, p4, p9-1, p10-1, p10-2, p15, p17-1, p22-1, p23-2, p23-3, p24, p27, p29, p32, p34, p35, p38, p39.

Catherine Robert : p5 (tracteur), p36.

Jean David : p5 (Bruyère), p7, p9-3, p20.

Mairie de Groix : p8.

Stéphane Mahé : p9-2.

Fanch Galivel : p10-3.

Yves Le Bail : p12.

RNN François Le Bail : p16-1, p16-2, p16-3, p16-1, p16-2, p16-3.

Conservatoire du littoral : p17-2, p17-3, p17-4.

Office Français de la Biodiversité : p18-2, p18-3, p19, p26, p31.

René-Pierre Bolan : p21.

Bureau d'études TBM : p27.

Lorient Agglomération : p37, p41.

Armel Istin : p42 (2007).

Marc Rapilliard : p42 (2017).

LORIENT AGGLOMERATION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Fabrice Loher (Président)

PHOTO DE COUVERTURE
Erwan Le Cornec (Géos)

MISE EN PAGE
Mikigraphie

RÉDACTION
Roland Le Bouëdec,
Lorient Agglomération,
Office français de la Biodiversité,
Conservatoire du littoral

ASSOCIÉS AU COMITÉ DE LECTURE
DREAL Bretagne,
Mairie de Groix,
Bretagne Vivante

Le Document de synthèse est un aperçu en 42 pages du Document unique de gestion pour l'Île de Groix, daté de novembre 2018. Ce dernier fusionne en un seul outil les objectifs Natura 2000 et le plan de gestion des terrains du Conservatoire du littoral qui s'appliquent en mer et sur terre à l'Île de Groix.

LES TROIS VOLUMES DU DOCUMENT UNIQUE DE GESTION SONT LA RÉFÉRENCE.

LE VOLUME 1. Le cadre, introduit le cadre réglementaire et il décrit les outils de gestion du patrimoine ainsi que les acteurs impliqués.

LE VOLUME 2, L'état des lieux, dresse un état des lieux des patrimoines naturel, historique et culturel, il identifie les principaux enjeux de conservation, et il met en lumière les pressions potentielles des activités humaines au travers d'un diagnostic socio-économique.

LE VOLUME 3, La gestion, définit la stratégie de gestion avec ensuite ses traductions concrètes en tableaux de bord et mesures de gestion. Il précise aussi les méthodes de suivi et d'évaluation qui permettront de mesurer et ajuster les actions au fil du temps.

